

COMPTES SEMESTRIELS
30 JUIN 2023
ORES SC

Bilan ORES sc au 30.06.2023

ACTIF	30/06/2023	31/12/2022	Ecart €
ACTIFS IMMOBILISES	1.778.101.439,70	1.778.481.069,91	-379.630,21
I. Immobilisations incorporelles	1.654.588,08	2.034.218,29	-379.630,21
II. Immobilisations corporelles	-	-	-
IV. Immobilisations financières	1.776.446.851,62	1.776.446.851,62	-
A. Entreprises liées	1.773.400.000,00	1.773.400.000,00	-
2. Créances	1.773.400.000,00	1.773.400.000,00	-
C. Autres immobilisations financières	3.046.851,62	3.046.851,62	-
1. Actions et parts	288,33	288,33	-
2. Créances et cautionnements en numéraire	3.046.563,29	3.046.563,29	-
ACTIFS CIRCULANTS	421.835.402,68	505.952.790,82	-84.117.388,14
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	69.674.756,24	59.941.507,22	9.733.249,02
A. Stocks	69.674.756,24	59.941.507,22	9.733.249,02
VII. Créances à un an au plus	111.500.897,23	111.714.373,65	-213.476,42
A. Créances commerciales	39.856.981,72	33.862.949,91	5.994.031,81
B. Autres créances	71.643.915,51	77.851.423,74	-6.207.508,23
VIII. Placements de trésorerie	183.511.192,67	227.879.978,54	-44.368.785,87
B. Autres placements	183.511.192,67	227.879.978,54	-44.368.785,87
IX. Valeurs disponibles	34.588.096,12	102.433.198,30	-67.845.102,18
X. Comptes de régularisation	22.560.460,42	3.983.733,11	18.576.727,31
TOTAL DE L'ACTIF	2.199.936.842,38	2.284.433.860,73	-84.497.018,35

PASSIF	30/06/2023	31/12/2022	Ecart €
CAPITAUX PROPRES	496.106,79	508.375,29	-12.268,50
I. Apport	457.560,00	457.560,00	-
A. Disponible	438.960,00	438.960,00	-
B. Indisponible	18.600,00	18.600,00	-
IV. Résultat de la période	-	-	-
VI. Subsidés en capital	38.546,79	50.815,29	-12.268,50
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES	15.641.011,42	18.116.733,28	-2.475.721,86
VII. Provisions pour risques et charges	15.641.011,42	18.116.733,28	-2.475.721,86
5. Provisions - Autres risques et charges	15.641.011,42	18.116.733,28	-2.475.721,86
DETTES	2.183.799.724,17	2.265.808.752,16	-82.009.027,99
VIII. Dettes à plus d'un an	1.773.410.000,00	1.773.410.000,00	-
A. Dettes financières	1.773.400.000,00	1.773.400.000,00	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	380.000.000,00	380.000.000,00	-
4. Etablissements de crédit	1.393.400.000,00	1.393.400.000,00	-
B. Autres dettes	10.000,00	10.000,00	-
Cautionnements	10.000,00	10.000,00	-
IX. Dettes à un an au plus	376.933.757,23	478.540.726,90	-101.606.969,67
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	65.600.000,00	118.600.000,00	-53.000.000,00
C. Dettes commerciales	86.488.363,26	88.478.365,33	-1.990.002,07
1. Fournisseurs	86.488.363,26	88.478.365,33	-1.990.002,07
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	56.121.622,39	59.961.122,90	-3.839.500,51
1. Impôts	5.649.215,45	9.002.926,76	-3.353.711,31
2. Rémunérations et charges sociales	50.472.406,94	50.958.196,14	-485.789,20
F. Autres dettes	168.723.771,58	211.501.238,67	-42.777.467,09
X. Compte de régularisation	33.455.966,94	13.858.025,26	19.597.941,68
TOTAL DU PASSIF	2.199.936.842,38	2.284.433.860,73	-84.497.018,35

Compte de résultats ORES sc au 30.06.2023

	30/06/2023	30/06/2022	Ecart €
I. VENTES ET PRESTATIONS	356.243.790,26	307.403.822,28	48.839.967,98
A. Chiffre d'affaires	350.637.888,81	302.261.511,53	48.376.377,28
D. Autres produits d'exploitation	5.605.901,45	5.142.310,75	463.590,70
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	354.413.941,03	304.981.080,73	49.432.860,30
A. Approvisionnement et marchandises	52.287.664,33	43.728.423,40	8.559.240,93
1. Achats	62.078.288,47	45.442.989,11	16.635.299,36
2. Variation des stocks (augm. +, red -)	-9.790.624,14	-1.714.565,71	-8.076.058,43
B. Services et biens divers	161.338.527,43	146.039.567,49	15.298.959,94
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	142.710.162,19	116.473.722,64	26.236.439,55
D. Amortissements et réductions de valeurs sur les frais d'établissement, sur les immobilisations incorporelles et corporelles	380.707,67	347.519,80	33.187,87
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	81.295,35	-17.362,78	98.658,13
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, reprises -)	-2.475.721,86	-1.862.283,40	-613.438,46
G. Autres charges d'exploitation	91.305,92	271.493,58	-180.187,66
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.829.849,23	2.422.741,55	-592.892,32
IV. PRODUITS FINANCIERS	14.258.159,86	14.615.731,36	-357.571,50
B. Produits des actifs circulants	10.734.712,32	10.694.730,20	39.982,12
C. Autres produits financiers	3.523.447,54	3.921.001,16	-397.553,62
V. CHARGES FINANCIERES	14.258.159,86	14.615.731,36	-357.571,50
A. Charges des dettes	14.093.011,72	10.151.339,31	3.941.672,41
C. Autres charges financières	165.148,14	4.464.392,05	-4.299.243,91
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	1.829.849,23	2.422.741,55	-592.892,32
X. IMPOTS SUR LE RESULTAT	1.829.849,23	2.422.741,55	-592.892,32
XII. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES		-	-
XI. BENEFICE DE L'EXERCICE		-	-

1) Description des activités de la société

Pour compte d'ORES Assets, qui est gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel (ci-après « le GRD ») et donc propriétaire de ces réseaux, ORES sc veille à l'approvisionnement en énergie des foyers, petites et moyennes entreprises ainsi que structures publiques locales dans 75% des communes wallonnes.

Dans un monde en transition où tout évolue rapidement, ORES s'appuie sur ses valeurs (sens du service, audace, professionnalisme, sens des responsabilités ainsi que respect et convivialité) pour mener à bien ses missions de services d'utilité publique et préparer l'avenir de la distribution. Consciente de ses responsabilités et de ses engagements économiques, sociaux et sociétaux, ORES joue un rôle très concret dans le bien-être de la collectivité et le développement de la vie socio-économique wallonne.

Les activités opérationnelles réalisées par ORES sont les suivantes :

GESTION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

ORES prend en charge l'exploitation quotidienne de réseaux de distribution d'électricité, de gaz et d'éclairage public communal.

TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Nous réalisons les nouveaux raccordements aux réseaux que nous gérons ; nous adaptons les raccordements existants, plaçons et renforçons les compteurs.

DÉPANNAGES ET RÉPARATIONS

Notre dispatching surveille les réseaux de distribution 24 heures sur 24. Des équipes d'intervention sont de garde jour et nuit pour réparer pannes, défaillances et fuites de gaz. Les appels concernant les odeurs de gaz bénéficient toujours d'une priorité absolue.

RELEVÉ DES COMPTEURS ET GESTION DES DONNÉES DE CONSOMMATION

Nous relevons les index de consommation de plus de 1,9 million de points de fourniture et gérons ces données de manière strictement confidentielle.

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Nous assurons la fourniture d'énergie des clients socialement protégés qui souhaitent être alimentés par leur gestionnaire de réseau ; nous plaçons des compteurs à prépaiement à la demande des fournisseurs chez leurs clients en défaut de paiement ; nous prenons en charge l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public communal ainsi que la promotion de l'efficacité énergétique des équipements d'éclairage.

GESTION DU REGISTRE D'ACCÈS

Nous tenons à jour les données techniques de près de 2 millions de raccordements dans le registre d'accès qui contient les données administratives des clients et de leur fournisseur d'énergie.

ORES sc réalise toutes ces activités à prix de revient. Le résultat au 30 juin de chaque exercice est donc nul. Pour rappel, les comptes d'ORES sc au 30 juin 2023 ont été établis sur base des règles d'évaluation arrêtées fin 2022 et annexées aux comptes annuels publiés à la Banque Nationale de Belgique.

2) Commentaires des évènements du groupe ORES du premier semestre 2023

Tout au long du 1^{er} semestre 2023, ORES a poursuivi sa mission « faciliter l'énergie, faciliter la vie » telle que présentée dans son plan stratégique 2021-2023. L'entreprise mène ses activités d'exploitation quotidienne de réseaux de distribution d'électricité, de gaz naturel et d'éclairage public communal, ainsi que les dépannages et réparations nécessaires au fonctionnement de ces réseaux : ce fut le cas par exemple à Namur où ses équipes, dans le contexte de la rénovation du quartier de la gare, ont procédé à d'importants travaux de modernisation et de renforcement des réseaux de distribution, ou encore à Ath où elles ont planifié et réalisé les opérations de réparation des dommages causés aux lignes électriques et canalisations de gaz suite à l'endommagement de la passerelle surplombant la Dendre au niveau du Quai de l'Entrepôt.

D'un point de vue régulateur, les cinq premiers mois de 2023 ont permis à la CWaPE d'arrêter ses méthodologies tarifaires pour, d'une part, la période tarifaire 2024 et, d'autre part, la période tarifaire 2025-2029.

En ce qui concerne l'année 2024, comme évoqué dans le rapport annuel de l'exercice 2022, elle constitue une année de transition entre deux périodes régulateurs de cinq ans (2019-2023 et 2025-2029) et s'inscrit dans la continuité de la méthodologie tarifaire 2019-2023. La méthodologie relative à cette année a été publiée par la CWaPE le 14 avril 2023 après la tenue d'une concertation avec les GRD et d'une consultation publique du 3 février 2023 au 3 mars 2023. Le revenu autorisé de l'année 2024 correspondra au revenu autorisé de l'année 2023, avec introduction d'une correction ex-post du facteur d'inflation. De nouvelles propositions tarifaires doivent être déposées : elles tiendront compte, non seulement, des nouvelles hypothèses de volumes et de puissance, mais aussi de la mise en œuvre de la péréquation des tarifs périodiques d'ORES Assets (les tarifs pour les services de la distribution seront ainsi appliqués aux clients de la même manière sur tout le territoire desservi par ORES Assets). En ce qui concerne les tarifs non périodiques, l'objectif est qu'ils soient – en tout cas pour ceux qui sont les plus souvent appliqués – harmonisés et uniformisés en Wallonie en vue d'être identiques pour tous les GRD wallons.

La méthodologie tarifaire 2025-2029 a quant à elle été publiée le 1^{er} juin 2023. Pour rappel, à la fin octobre 2022, afin d'octroyer à toutes les parties impliquées le temps nécessaire à un processus de concertation de qualité, la CWaPE a postposé d'un an la publication de la méthodologie tarifaire 2024-2028 initialement prévue le 1^{er} novembre 2022, ce qui a de facto reporté la nouvelle période tarifaire d'un an. Préalablement au 1^{er} juin 2023, des réunions de concertation ont donc eu lieu entre le régulateur et les GRD pour aborder certains éléments de cette nouvelle méthodologie tarifaire 2025-2029, principalement une partie des règles de détermination des revenus autorisés (les budgets) ainsi que des principes de la structure tarifaire (qui permettront de déterminer les tarifs périodiques et non périodiques).

En février 2023, l'attention des équipes d'ORES a notamment été portée sur les difficultés de transmission des index qui impactent une partie du marché notamment depuis la mise en service de la plate-forme fédérale d'échange de données. Quelques milliers de clients d'ORES ont ainsi été confrontés à des blocages, par exemple en cas de changement de fournisseur, ou à des retards dans la réception de leurs factures d'énergie. Un groupe de travail interne a été constitué afin non seulement de trouver des solutions aux problèmes rencontrés, mais aussi de communiquer en toute transparence vers les clients impactés. Ce groupe travaille en étroite collaboration avec les autres GRD et les fournisseurs.

À partir du printemps 2023, ce sont les problèmes de surtension sur le réseau de distribution électrique découlant notamment de la forte augmentation du nombre d'installations de panneaux photovoltaïques raccordées à ce réseau, qui ont aussi fait l'objet d'une attention particulière. Localement, les jours de beau temps, l'injection simultanée de quantités importantes d'électricité sans consommation synchrone peut conduire à des phénomènes de surtension sur le réseau, qui sont susceptibles de provoquer le décrochage des onduleurs des unités de production renouvelable concernées et donc d'impacter leur capacité de production. Des équipes administratives et techniques ont été sollicitées pour analyser les problèmes, assurer le suivi des plaintes des clients et apporter des solutions. A la fin du 1^{er} trimestre 2023, des rencontres ont été organisées sur l'ensemble du territoire wallon desservi par ORES avec des sociétés d'installateurs de panneaux photovoltaïques afin d'évoquer ces problèmes de surtension et d'onduleurs qui déclenchent, mais aussi en vue de leur présenter les avantages des nouveaux compteurs communicants. C'est également à cette période que la cellule des « account managers » d'ORES a été renforcée afin de mieux accompagner les moyennes et grandes entreprises dans le contexte de la transition énergétique.

Au cours du 1^{er} trimestre 2023, ORES a mis à disposition de ses clients de nouvelles fonctionnalités sur son site internet. Depuis février, l'espace client « myORES » est ainsi disponible et permet en quelques clics aux clients détenteurs d'un compteur communicant d'accéder à leurs données de consommation. Depuis mars, les clients équipés d'une borne résidentielle pour recharger leur véhicule électrique peuvent quant à eux remplir leur obligation légale de déclaration de mise en service de leur borne sur le site ores.be. Depuis mai, les clients concernés par des soucis liés à leurs capacités de production renouvelable évoqués ci-dessus sont invités à signaler en ligne les problèmes qu'ils rencontrent. Par ailleurs, le remplacement de l'écosystème de centre de contact utilisé par le personnel de support clientèle, tout comme par les équipes du centre de contact Connexio, s'est concrétisé à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Fin juin 2023, deux mesures temporaires et exceptionnelles prises par le Parlement wallon et le Gouvernement fédéral pour aider les consommateurs suite à la hausse des prix de l'énergie ont pris fin, avec un impact à la baisse sur le nombre de clients pouvant être fournis par ORES au tarif social. Depuis le 23 juin 2023, les clients ne peuvent plus se voir octroyer le statut de client protégé conjoncturel et les consommateurs qui ont obtenu ce statut avant cette date pourront encore bénéficier du tarif social pour une durée d'un an à partir de la date d'octroi. Le 30 juin 2023 a marqué la fin de l'élargissement du tarif social aux personnes qui bénéficient de l'intervention majorée (BIM).

La période d'extinction de l'éclairage public communal qui avait été activée en 2022 dans de nombreuses communes pour faire face à la crise énergétique devait prendre fin en mars 2023. ORES a proposé aux communes desservies trois options pour l'avenir : un fonctionnement standard, l'extinction toutes les nuits ou une extinction limitée du lundi au vendredi. Les communes se sont prononcées et les équipes d'ORES sont chargées de prendre les mesures techniques éventuellement nécessaires pour répondre à leurs souhaits. C'est également en mars 2023 que le Gouvernement wallon a mis en place le cadre légal qui encadrera à l'avenir les nouvelles communautés d'énergie renouvelable.

En mars 2023, après plusieurs semaines de mouvements sociaux, les représentants de la direction d'ORES et des organisations syndicales ont trouvé un accord afin de revaloriser les fonctions techniques au sein de l'organisation. Par ailleurs au cours du 1^{er} semestre, plusieurs journées spécifiques de recrutement de techniciens, baptisées « Technidays », ont été organisées afin de faire

face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail. Elles ont permis le recrutement de plus d'une trentaine de nouveaux collègues. Enfin, il faut signaler qu'ORES a été certifiée « Top Employer » pour la deuxième année consécutive.

À la fin du 1^{er} semestre 2023, une transaction a été conclue entre la Région wallonne et ORES Assets en ce qui concerne le litige qui opposait ces deux parties au sujet des dossiers historiques dits « de déplacement d'installations ».

Les effets du conflit qui a débuté en Ukraine en février 2022 ont encore de multiples conséquences pour ORES, notamment financières. Évoquons par exemple l'accroissement des charges liées au prix de l'énergie pour l'année 2023, et plus particulièrement pour l'électricité achetée par l'entreprise pour couvrir les pertes en réseau, la fourniture des clients ou encore ses besoins propres. Conformément au marché public conclu pour cet achat, le prix a été fixé au cours de l'année 2022 lorsque les cours sur le marché étaient les plus élevés. Bien que l'évolution de l'inflation au 1^{er} semestre 2023 soit demeurée inférieure à celle constatée fin 2022 et début 2023, les équipes d'ORES restent très attentives à cet aspect car l'inflation est encore supérieure au facteur d'indexation prévu dans la méthodologie tarifaire 2019-2023 pour déterminer les charges contrôlables et figé pour la durée de la période tarifaire actuelle.

Les réalisations et efforts évoqués ci-dessus cadrent avec les cinq axes du plan stratégique de l'entreprise et encore plus spécifiquement trois d'entre eux : « Le client au cœur de notre activité », « ORES en tant qu'accélérateur de la transition énergétique » et « Des tarifs compétitifs pour les différents clients d'ORES ».

3) Commentaires sur les comptes semestriels

Bilan :

Actif :

Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées des projets Switch « compteurs communicants » et Smart Grid « développement de réseaux intelligents », et sont en diminution de 380 k€ par rapport au 31 décembre 2022. Cette diminution provient de la charge d'amortissement enregistrée à fin juin 2023.

Immobilisations financières :

Ce poste, composé des fonds mis à disposition d'ORES Assets et de quelques garanties et cautions, demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2022, affichant un solde de 1.776.447 k€ au terme du semestre.

Stocks et commandes en cours d'exécution :

Les stocks d'ORES sc sont principalement constitués de marchandises et équipements nécessaires aux prestations qu'elle effectue pour compte d'ORES Assets.

La valeur de ce stock connaît une augmentation substantielle par rapport à fin 2022 (+ 9.733 k€). Cette observation s'explique majoritairement par une hausse des quantités (+ 7.966 k€), et du prix des articles (+ 1.842 k€). Cette augmentation des quantités est issue d'une volonté de redimensionnement des stocks d'articles critiques ou sensibles, d'une augmentation des activités nécessitant un stock adéquat, et de chantiers en attente d'exécution.

Créances à un an au plus :

Le poste des créances commerciales (39.857 k€) augmente par rapport à fin 2022 (+ 5.994 k€). Cette variation s'explique en grande partie par :

- l'augmentation de la facture à établir pour « frais de gestion » par ORES sc à ORES Assets (+ 7.386 k€) ;
- la diminution des créances clients (- 961 k€).

Les autres créances (71.644 k€) sont en diminution (- 6.208 k€) par rapport à la situation au 31 décembre 2022. Cette variation est due principalement aux versements anticipés importants payés au cours du premier semestre 2023 compensé par une créance fiscale relative à 2018 remboursée fin mars 2023 par l'administration fiscale (- 8.872 k€).

Placements de trésorerie et valeurs disponibles :

Les placements de trésorerie (183.511 k€) sont en nette diminution de 44.369 k€. Ils sont essentiellement constitués de placements sur comptes à terme pour un montant de 171.038 k€ ainsi que de placements en billets de trésorerie pour un montant de 9.000 k€.

Les valeurs disponibles s'élèvent à 34.588 k€ (contre 102.433 k€ fin 2022) et regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Comptes de régularisation :

Cette rubrique (22.560 k€) est essentiellement composée de charges diverses (assurances, loyers,...) reçues dans le courant du premier semestre mais relatives au second semestre (9.311 k€) ainsi que des intérêts à percevoir d'ORES Assets (9.325 k€) relatifs aux divers emprunts rétrocédés par ORES sc, payables en fin d'année.

Passif

Apport :

L'apport de 457.560 € a été constitué en trois opérations distinctes (création de la société et deux apports de branche, la dernière ayant été réalisée en avril 2009) et est réparti entre ORES Assets (99,72%) et les sept intercommunales pures de financement (0,28%).

Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique reprend une provision de 8.010 k€ relative à des litiges et une provision de 7.631 k€ enregistrée dans le cadre des travaux à effectuer pour vectoriser les plans des réseaux de distribution. La diminution de 2.476 k€ provient de la conclusion ou de l'adaptation de certains dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement wallon (AGW Terres) sur les terres excavées et par le démarrage des travaux de vectorisation.

Dettes à plus d'un an :

Cette rubrique renferme principalement les fonds empruntés auprès des établissements de crédit (1.393.400 k€) ainsi que les diverses émissions d'emprunts obligataires contractés par la société (380.000 k€) afin de financer les investissements dans les réseaux, de couvrir les autres besoins généraux et de rembourser les emprunts venant à échéance. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté durant le premier semestre 2023.

Dettes à un an au plus :

Les dettes à un an au plus (376.934 k€) sont en baisse de 101.607 k€ par rapport au 31 décembre 2022 et sont constituées des rubriques suivantes :

- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (65.600 k€) : Ce montant, représentant la partie du capital à rembourser venant à échéance à court terme, a connu une importante diminution au cours des six premiers mois de l'année (118.600 k€ à fin 2022), suite à un remboursement de 53.000 k€ effectué début janvier ;
- Dettes commerciales (86.488 k€) : Elles sont stables par rapport à fin 2022 (- 1.990 k€) et reprennent les montants des factures ouvertes à payer aux fournisseurs ainsi que les factures à recevoir ;
- Dettes fiscales, salariales et sociales (56.122 k€) : Ce poste est en baisse de 3.840 k€ par rapport à décembre 2022. Il couvre principalement la TVA, la dette d'impôt estimée, l'ONSS, le précompte professionnel et les provisions pour le pécule de vacances ainsi que les différentes primes à payer pour la période arrêtée au 30 juin 2023.

- Autres dettes (168.724 k€) : Ce poste diminue de 42.777 k€ et concerne principalement la dette en compte courant vis-à-vis d'ORES Assets pour un montant de 162.852 k€. La diminution provient de dépenses importantes payées par ORES Assets, notamment en termes d'achats d'énergie, dont le prix d'achat de l'électricité s'est vu à la hausse en 2023.

Comptes de régularisation :

Cette rubrique (33.456 k€) est essentiellement composée de charges diverses (assurances, intérêts à payer,...) relatives au premier semestre 2023 mais non encore reçues à la date de la clôture.

Compte de résultats

Ventes et prestations :

Les ventes et prestations sont constituées des éléments suivants :

	30/06/2023	30/06/2022	Ecart €
I. VENTES ET PRESTATIONS	356.243.790,26	307.403.822,28	48.839.967,98
A. Chiffre d'affaires	350.637.888,81	302.261.511,53	48.376.377,28
D. Autres produits d'exploitation	5.605.901,45	5.142.310,75	463.590,70

Chiffre d'affaires :

Il s'élève à 350.638 k€. Il se compose :

- des frais de gestion facturés à ORES Assets (347.613 k€) qui sont en augmentation (+ 48.218 k€) par rapport à fin juin 2022 ;
- les frais de gestion de stock relatif à la télédistribution, facturés à VOO (3.025 k€), en légère hausse par rapport au premier semestre 2022 (+ 158 k€).

Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation reprennent notamment les refacturations liées à des occupations de locaux, à des prestations pour le compte des filiales, à des récupérations de frais de personnel, à des indemnités d'assurances ou encore à des récupérations de frais vis-à-vis des autres acteurs du secteur.

Ils sont en légère augmentation par rapport à fin juin 2022 (+ 464 k€).

Approvisionnements :

Le poste approvisionnement et marchandises est en augmentation par rapport au 30 juin de l'année précédente (+ 8.559 k€), hausse qui s'explique principalement par une croissance de l'activité et, dans une moindre mesure, par l'inflation du prix des matières.

Services et biens divers :

Cette rubrique (161.339 k€), en hausse de 15.299 k€, est composée principalement :

- des travaux d'investissements et d'exploitation réalisés par ORES sc pour compte d'ORES Assets et se rapportant aux réseaux électriques et gaz : 85.020 k€. On constate une augmentation par rapport à l'année passée (+ 6.262 k€ par rapport au 30 juin 2022) ;
- des rétributions de tiers (42.317 k€), en légère hausse par rapport à juin 2022 (1.429 k€) ;

- des différentes redevances (utilisation installations, contractuelles,...) pour un montant de 7.858 k€ en augmentation de 3.287 k€ par rapport à juin 2022 (acquisition de nouvelles licences durant le 1^{er} semestre 2023) ;
- de divers frais (charroi, loyers et charges locatives, assurances, fournitures propres à l'entreprise,...).

Rémunérations, charges sociales et pensions :

Ce poste s'élève au 30 juin 2023 à 142.710 k€ (c/ 116.474 k€ au 30 juin 2022) et est composé des éléments suivants :

- les rémunérations brutes : 110.818 k€ (85.708 k€ au 30 juin 2022) ;
- les diverses cotisations patronales : 21.516 k€ (19.380 k€ au 30 juin 2022) ;
- divers (assurances, chèques-repas,...) : 10.376 k€ (11.386 k€ au 30 juin 2022).

L'augmentation s'explique en grande partie par l'indexation des salaires mais également par la hausse des effectifs (+141,81 ETP moyen par rapport à juin 2022).

Amortissements & réductions de valeur :

Ce poste comprend :

- les amortissements relatifs à l'activation des frais de développement (381 k€), soit une légère augmentation de 33 k€ par rapport à fin juin 2022 ;
- des réductions de valeur relatives au stock jugé dormant, d'une valeur de 57 k€ ;
- des réductions de valeur sur créances commerciales constituées d'une part des nouvelles dotations au cours du premier semestre 2023 (33 k€), et d'autre part, de reprises de réduction de valeur (- 9 k€).

Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique (- 2.475 k€ c/ - 1.862 k€ à fin juin 2022) comporte des utilisations et reprises de provisions constituées notamment dans le cadre des dispositions légales sur les terres excavées (- 1.387 k€), des travaux de vectorisation (- 658 k€) ainsi que pour des litiges divers (- 430 k€).

Autres charges d'exploitation :

Ce poste comprend les taxes diverses à charge de l'entreprise ainsi que les charges liées aux diverses réconciliations financières avec les autres acteurs du secteur, effectuées durant le premier semestre 2023. Ces autres charges affichent une nette diminution (- 180 k€) pour se clôturer à 91 k€ au 30 juin 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par la revente des SICAV, supprimant les taxes y liées (- 200 k€).

Charges financières :

Ce poste s'élève à 14.258 k€ et est relativement constant par rapport au 30 juin de l'année précédente (- 358 k€). La charge des dettes est en augmentation (+ 3.942 k€) suite à la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable. Toutefois, ceci est compensé par les autres charge financières en baisse (- 4.299 k€).

Produits financiers :

Ils suivent la même tendance que les charges financières (en diminution de 358 k€ par rapport à fin juin 2022) et sont essentiellement constitués de la rétrocession, à ORES Assets, des charges financières liées aux emprunts, ainsi que de plus-values ou d'intérêts sur les placements réalisés.

Impôts :

Les impôts à fin juin 2023 (1.830 k€ c/ 2.423 k€) comprennent :

- la provision fiscale à fin juin relative à l'impôt 2023 à payer sur les dépenses fiscalement non admises (1.412 k€) ;
- le précompte mobilier lié aux intérêts sur placements réalisés (418 k€).

Comme mentionné plus haut, ORES sc facture à ORES Assets les prestations à prix coûtant expliquant un résultat nul au 30 juin 2023.

4) Résultats prévisionnels au 31 décembre 2023 (en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022	Ecart €	Ecart %
	<u>BUDGET</u>	<u>BUDGET</u>		
Ventes et prestations	658.318	611.808	46.510	7,60%
Approvisionnements et marchandises	82.356	72.135	10.221	14,17%
Services et biens divers	318.401	308.968	9.433	3,05%
Rémunérations, charges sociales et pension	254.148	228.400	25.748	11,27%
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	773	726	47	6,51%
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	404	21	383	1824,09%
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	-2.136	-2.879	743	-25,82%
Autres charges d'exploitation	280	423	-143	-33,80%
Charges d'exploitation non récurrentes	0	0	0	0,00%
Produits financiers	26.671	20.468	6.203	30,31%
Charges financières	26.671	20.468	6.203	30,31%
Impôts	4.092	4.014	78	1,93%
Résultat de l'exercice	0	0		

Le résultat estimé de l'exercice est nul, comme il devra toujours l'être compte tenu des prestations réalisées à prix de revient pour ORES Assets.

Les résultats prévisionnels repris ci-dessus ne garantissent pas les performances futures. Les résultats réels peuvent différer de ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre d'incertitudes ou de risques.

Rapport du commissaire au conseil d'administration de ORES SC sur l'examen limité de l'information financière intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2023

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière intermédiaire ci-jointe comprenant la situation financière de ORES SC au 30 juin 2023 ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière intermédiaire conformément au référentiel comptable belge, à l'exception des éléments liés aux annexes ainsi qu'au schéma des comptes, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable belge, à l'exception des éléments liés aux annexes ainsi qu'au schéma des comptes.

Battice, le 5 octobre 2023

Signé numériquement par
Christophe Colson (Signature)
DN : cn=Christophe Colson
(Signature), c=BE

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christophe COLSON